salut du Saint-Sacrement. Il y a indulgence plénière pour toutes les personnes qui visiteront la chapelle depuis le commencement jusqu'au soir de la fête, et qui prieront aux intentions du Souverain Pontife.

CHAPELLE DU CHAMP-DES MARTYRS. — Samedi 25 août, fête patronale. Messes basses à 5 heures, 6 heures, 7 heures et 8 heures. -A 9 h. 1/2, grand'messe célébrée par Mgr de Kernaëret, camérier de Sa Saintelé. Allocution par le Prélat. Les chants seront exécutés par les PP. Camilliens. — A 2 h. 1/2, vêpres présidées par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, qui prendra la parole. Le panégyrique sera prononcé par M. l'abbé Flon, aumonier de Bellefontaine. A l'issue de la cérémonie, vénération de la relique de saint Louis, qui sera exposée toute la journée. Les chants seront exécutés par les religieuses de Sainte Marie-la-Forêt.

La grand messe sera dite à l'intention des bienfaiteurs vivants et

défunts de l'Œuvre du Champ-des-Martyrs.

Dimanche 26, à 8 heures, messe suivant l'usage. A 4 h. 1/2, pèlerinage de l'Ouvroir Saint-Joseph.

DIOCÈSE D'ANGERS

Nominations dans le Clergé

Par décision de Monseigneur l'Évêque :

M. l'abbé Brossard, aumônier de l'Externat de Bellefontaine et trésorier de la Caisse de Secours ecclésiastiques, a été nommé curé de Saint-Jacques, à Angers.

M. l'abbé Drapeau, vicaire à Candé, a été nommé curé de Marans. M. l'abbé Alliot, vicaire à Pouancé, a été nommé vicaire à la

Trinité.

M. l'abbé Dion, prêtre auxiliaire à Marans, a été nommé vicaire

à Pouancé.

M. l'abbé Victor Babin, professeur au Petit-Séminaire de Beaupréau, a été nommé vicaire à Villedieu.

Décès dans le Clergé

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Vincendeau, ancien vicaire de Mozé, chapelain du château de Chanzeaux, décédé mercredi dernier 22 août, dans sa 37° année.

Retraite ecclésiastique

A l'heure où paraîtront ces lignes, la première retraite ecclésiastique sera près de finir. Deux cent cinquante prêtres environ y ont pris part, et tous en paraissent heureux.

Manifestement ce temps de recueillement et de prière a été béni de Dieu. Il n'en saurait être autrement quand chacun se fait un devoir d'observer le règlement de la Retraite, de se rendre ponc-